

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 373

AMENDEMENT

présenté par

M. Saint-Pasteur, Mme Pic, Mme Santiago, M. Sother, Mme Récalde, M. Aurélien Rousseau, M. Vallaud, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, Mme Bregman, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Roussel, Mme Runel, M. Saulignac, M. Simion, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 18 par la phrase suivante :

« Un objectif de 1 000 formateurs supplémentaires dédiés à l'instruction, à l'entraînement et à l'encadrement des réservistes est fixé. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à fixer un objectif de 1 000 formateurs supplémentaires dédiés à l'instruction, à l'entraînement et à l'encadrement des réservistes.

Le rapport d'information sur l'application de la LPM 2024-2030 relève que ce besoin en formateurs supplémentaires, non programmé par la LPM initiale, est estimé à un millier par la délégation du Conseil supérieur de la fonction militaire. Il en fait d'ailleurs l'objet de sa proposition n° 20 :

“Augmenter le nombre de formateurs pour les militaires réservistes.”
Le manque de formateurs ralentit en effet l’entrée en formation des réservistes, et limite leur maintien à niveau pour rester opérationnels.